

# Index de la Global Reporting Initiative (GRI) 2023

La TD suit les lignes directrices de la [Global Reporting Initiative](#) dans ses rapports sur la durabilité depuis 2007.

**Légende :**

- RA : [Rapport annuel 2023 de la TD](#)
- CP : [Circulaire de procuration 2024 de la TD](#)
- Rapport sur la durabilité : [Rapport sur la durabilité 2023 de la TD](#)
- PAC : [Plan d'action sur les changements climatiques de la TD : Le point sur les progrès en 2023](#)
- DRC : [Déclaration sur les responsabilités envers la collectivité 2023 de la TD](#)
- Rapport sur La promesse TD Prêts à agir : [Rapport sur La promesse TD Prêts à agir 2023](#)

Élément d'information	Référence ou réponse
<b>GRI 1 : Principes généraux de 2021</b>	
<b>Fournir une déclaration d'utilisation</b>	Le Groupe Banque TD a présenté ses rapports conformément aux normes de la GRI pour la période du 1 <sup>er</sup> novembre 2022 au 31 octobre 2023.
<b>GRI 2 : Éléments généraux d'information de 2021</b>	
<b>L'entreprise et ses pratiques en matière de rapports</b>	
<b>2-1 Renseignements sur l'entreprise</b>	<p>La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la « TD » ou la « Banque »).</p> <p>La TD est assujettie aux dispositions de la <i>Loi sur les banques du Canada</i>. Elle est issue de la fusion, le 1<sup>er</sup> février 1955, de la Banque de Toronto, qui a obtenu une charte en 1855, et de la Banque Dominion, dont la charte remonte à 1869. La TD est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole « TD ».</p> <p>Siège social : Toronto, Canada</p> <p>Pays où la TD exerce ses activités : <a href="#">RA</a> (page 5); <a href="#">RA</a> : Renseignements sur les filiales (page 247)</p>
<b>2-2 Entités incluses dans le Rapport sur la durabilité de l'entreprise</b>	<p><a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Ce type de rapport est axé sur les activités et les opérations fondées sur la durabilité de la TD et de ses filiales en propriété exclusive et sur le soutien de la stratégie de durabilité de la TD (page 3). D'autres renseignements concernant de façon plus générale les activités et les opérations de la TD et de ses filiales en propriété exclusive sont inclus dans le rapport annuel 2023 de la TD.</p> <p><a href="#">RA</a> : Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière et Vérification des états financiers (pages 147 à 155). Les états financiers consolidés de la TD englobent La Banque Toronto-Dominion et ses filiales.</p> <p><a href="#">RA</a> : Renseignements sur les filiales (page 247)</p>
<b>2-3 Période de déclaration, fréquence et point de contact</b>	<p>La TD publie son Rapport sur la durabilité et ses états financiers selon un cycle annuel fondé sur son exercice financier.</p> <p>Le Rapport sur la durabilité 2023 de la TD porte sur la période de déclaration allant du 1<sup>er</sup> novembre 2022 au 31 octobre 2023 et a été publié le 14 mars 2024. Adresse courriel pour l'envoi de questions au sujet du Rapport sur la durabilité et du rendement de la TD : <a href="mailto:tdreadycommitment@td.com">tdreadycommitment@td.com</a></p>
<b>2-4 Retraitements de l'information</b>	Le retraitement de l'information et le raisonnement derrière ce retraitement sont fournis dans le texte et les notes de bas de page du <a href="#">Rapport sur la durabilité</a> .

Élément d'information	Référence ou réponse
<p><b>2-5 Vérification externe</b></p>	<p>Ernst &amp; Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. a effectué divers examens d'une série d'éléments d'information sur la durabilité de la TD. Ernst &amp; Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. est le seul vérificateur financier indépendant externe de la TD. Le Comité d'audit est responsable de la supervision de la qualité et de l'intégrité de l'information financière de la Banque et du respect des exigences de réglementation.</p> <p>Le modèle du LBG (anciennement le London Benchmarking Group) est une norme mondiale réputée pour la gestion et l'évaluation de l'investissement communautaire, ainsi que pour la production de rapports en la matière. En plus d'utiliser nos propres calculs, nous avons demandé à LBG Canada de calculer nos dons d'entreprise et d'évaluer nos données selon sa méthodologie. Cette approche permet de tenir compte de l'incidence globale de notre contribution financière dans les communautés.</p> <p><a href="#">Rapport de certification indépendant sur les indicateurs de durabilité 2023</a></p> <p><a href="#">Rapport de certification indépendant des données de 2023 sur le document Obligations vertes de la TD (émises en 2021) : Utilisation du produit</a></p> <p><a href="#">Déclaration de vérification de LBG</a></p>
<p><b>Activités et travailleurs</b></p>	
<p><b>2-6 Activités, chaîne de valeur et autres relations commerciales</b></p>	<p><a href="#">RA</a> : Aperçu de la société (page 22); Description des activités (page 34)</p> <p><a href="#">RA</a> : Analyse des secteurs d'exploitation (pages 34 à 54)</p> <p><a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Faits saillants sur la durabilité dans l'ensemble de nos secteurs d'activité – Bureau de la Société (page 8)</p> <p><a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Accès à l'emploi (pages 49 à 56)</p> <p><a href="#">RA</a> : Événements importants et événements postérieurs à la date de clôture (page 20)</p>
<p><b>2-7 Employés</b></p>	<p><a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Accès à l'emploi (pages 89 à 95)</p>
<p><b>2-8 Travailleurs non salariés</b></p>	<p><a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Employé par type de contrat (page 93)</p>
<p><b>Gouvernance</b></p>	
<p><b>2-9 Structure et composition de la gouvernance</b></p>	<p><a href="#">CP</a> : Annexe A, Gouvernance (pages 108 à 135)</p> <p><a href="#">CP</a> : Candidats aux postes d'administrateurs (pages 15 à 27)</p> <p><a href="#">CP</a> : Renforcer la diversité, l'équité et l'inclusion (pages 35 à 36)</p> <p><a href="#">CP</a> : Démarche en matière de rémunération de la haute direction (pages 46 à 58)</p> <p><a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Intégrité et gouvernance de l'entreprise (pages 17 à 20)</p> <p><a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Accès à l'emploi (pages 49 à 56)</p> <p><a href="#">Structure de gouvernance de l'entreprise</a></p> <p><a href="#">Gouvernance d'entreprise : Comités du conseil</a></p>
<p><b>2-10 Nomination et sélection de l'organe de gouvernance le plus élevé</b></p>	<p><a href="#">CP</a> : Annexe A, Gouvernance (pages 108 à 135)</p>
<p><b>2-11 Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé</b></p>	<p><a href="#">CP</a> : Le président du conseil d'administration de la TD est indépendant (page 109)</p>

Élément d'information	Référence ou réponse
<p><b>2-12 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts</b></p>	<p><a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Intégrité et gouvernance de l'entreprise (pages 17 à 20)</p> <p><a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Mobilisation des parties prenantes et définition des facteurs ESG prioritaires pour la TD (page 15)</p> <p><a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : À l'écoute de nos parties prenantes (pages 64 à 65)</p> <p><a href="#">Charte du Comité de gouvernance du conseil d'administration</a></p> <p><a href="#">RA</a> : Risque environnemental et social (pages 126 à 129)</p> <p><a href="#">CP</a> : Engagement du conseil en matière de facteurs ESG (pages 33 à 35)</p> <p><a href="#">CP</a> : Annexe A, Gouvernance (pages 108 à 135)</p>
<p><b>2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts</b></p>	<p><a href="#">RA</a> : Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs – Risque environnemental et social (pages 79 à 87)</p> <p><a href="#">RA</a> : Risque environnemental et social – Responsables de la gestion du risque environnemental et social, Mode de gestion du risque environnemental et social de la TD (pages 126 à 129)</p> <p><a href="#">PAC</a> : Supervision du conseil d'administration (pages 13 à 14); Surveillance de la direction (pages 15 à 16)</p> <p><a href="#">CP</a> : Annexe A, Gouvernance (pages 108 à 135)</p> <p><a href="#">Charte du comité du risque</a></p>
<p><b>2-14 Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans le Rapport sur la durabilité</b></p>	<p>Le chef de la direction de la TD approuve le Rapport sur la durabilité</p> <p><a href="#">Charte du Comité de gouvernance du conseil d'administration</a></p> <p><a href="#">Renseignements sur le Rapport sur la durabilité</a> : Détails sur le processus d'évaluation des facteurs pertinents à la TD (page 1)</p>
<p><b>2-15 Conflits d'intérêts</b></p>	<p><a href="#">CP</a> : Annexe A, Gouvernance – Conflits d'intérêts des administrateurs (page 118)</p> <p><a href="#">CP</a> : Profil des administrateurs (pages 17 à 27)</p> <p><a href="#">Charte du Comité de gouvernance du conseil d'administration</a></p>
<p><b>2-16 Communication des préoccupations critiques</b></p>	<p>Les actionnaires, les employés et d'autres parties prenantes peuvent communiquer avec le conseil d'administration en s'adressant à son président.</p> <p><a href="#">CP</a> : Demandes de renseignements des actionnaires (page 136)</p> <p><a href="#">RA</a> : Renseignements à l'intention des actionnaires et des investisseurs (pages 251 et 252)</p> <p><a href="#">Charte du Comité de gouvernance du conseil d'administration</a></p>
<p><b>2-17 Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé</b></p>	<p><a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Engagement à l'égard des facteurs environnementaux et sociaux (pages 19 à 20)</p> <p><a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Faits saillants sur le rendement – Gouvernance (page 2)</p> <p><a href="#">CP</a> : Engagement du conseil en matière de facteurs ESG (pages 33 à 35)</p> <p><a href="#">PAC</a> : Supervision du conseil d'administration (pages 13 à 14)</p>
<p><b>2-18 Évaluation du rendement de l'organe de gouvernance le plus élevé</b></p>	<p><a href="#">CP</a> : Rémunération des administrateurs (pages 28 à 30)</p> <p><a href="#">CP</a> : Discussion sur la rémunération et Analyse de la rémunération et démarche en matière de rémunération de la haute direction (pages 45 à 58)</p> <p><a href="#">CP</a> : Performance et rémunération en 2023 (voir aussi les calculs sur la performance de l'entreprise) (pages 59 à 75)</p>

Élément d'information	Référence ou réponse
<p><b>2-19 Politiques de rémunération</b></p>	<p><a href="#">CP</a> : Discussion sur la rémunération et Analyse de la rémunération et démarche en matière de rémunération de la haute direction (pages 45 à 58)</p> <p><a href="#">CP</a> : Performance et rémunération en 2023 (pages 59 à 75)</p> <p><a href="#">CP</a> : Adhésion aux principes du Conseil de stabilité financière et pratiques en matière de gestion des risques (pages 76 à 80)</p> <p><a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Facteurs ESG et rémunération globale des dirigeants (page 18)</p>
<p><b>2-20 Processus de détermination de la rémunération</b></p>	<p><a href="#">CP</a> : Discussion sur la rémunération et Analyse de la rémunération et démarche en matière de rémunération de la haute direction (pages 45 à 58)</p> <p><a href="#">CP</a> : Performance et rémunération en 2023 (pages 59 à 75)</p> <p><a href="#">CP</a> : Adhésion aux principes du Conseil de stabilité financière et pratiques en matière de gestion des risques (pages 76 à 80)</p> <p>À l'assemblée générale annuelle de la TD, les actionnaires peuvent prendre part à un vote consultatif non exécutoire en matière de rémunération des dirigeants. Vous trouverez les résultats sur notre <a href="#">site Web</a>.</p>
<p><b>2-21 Ratio de la rémunération globale annuelle</b></p>	<p>Motif de l'omission : contraintes en matière de confidentialité.</p> <p>Ces renseignements sont considérés comme confidentiels.</p>
<p><b>Stratégies, politiques et pratiques</b></p>	
<p><b>2-22 Déclaration sur la stratégie de durabilité</b></p>	<p><a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Message de la direction (pages 4 à 5)</p> <p><a href="#">PAC</a> : Message de la direction (page 9)</p>
<p><b>2-23 Engagements en matière de politiques</b></p>	<p><a href="#">Code de conduite et d'éthique professionnelle</a></p> <p><a href="#">Groupe Banque TD : Énoncé de position à l'égard des droits de la personne</a></p> <p><a href="#">Rapport de la TD sur l'esclavage moderne et la traite de personnes 2023</a></p> <p><a href="#">Code de conduite des fournisseurs</a></p> <p><a href="#">Déclaration du Groupe Banque TD sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement d'activités terroristes ainsi que sur les sanctions</a></p> <p><a href="#">Position en matière de lutte contre la corruption du Groupe Banque TD</a></p> <p><a href="#">Codes de conduite et engagements envers le public</a></p> <p><a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Intégrité et gouvernance de l'entreprise (pages 17 à 20)</p> <p><a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Gestion du risque environnemental et social (page 21)</p> <p><a href="#">Qui nous sommes</a></p>

Élément d'information	Référence ou réponse
<b>2-24 Intégration des engagements en matière de politiques</b>	<p><a href="#">PAC</a> : Approche de la TD à l'égard de la gouvernance en matière de climat, Supervision du conseil d'administration et Surveillance de la direction (pages 12 à 16)</p> <p><a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Intégrité et gouvernance d'entreprise – Notre approche, Notre engagement à l'égard des droits de la personne, Notre approche en pratique (pages 17 à 20)</p> <p><a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Faits saillants sur le durabilité dans l'ensemble de nos secteurs d'activité – voir Bureau de la Société pour en savoir plus sur l'attestation des fournisseurs (page 8)</p> <p><a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Conduite responsable – Pourcentage d'employés admissibles ayant suivi la formation sur le code de conduite et d'éthique et sur la lutte contre le blanchiment d'argent (page 75)</p>
<b>2-25 Processus de correction des impacts négatifs</b>	<p><a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Encourager une conduite responsable – Entre nous : Bureau de l'ombudsman des employés (page 17)</p> <p><a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Relations avec les employés – Processus de résolution des plaintes des employés (page 55)</p> <p><a href="#">Ligne d'assistance en matière de conduite et d'éthique professionnelle TD</a>, gérée par un tiers indépendant</p> <p><a href="#">Code de conduite et d'éthique professionnelle</a></p> <p><a href="#">Bureau principal d'examen des plaintes de clients</a></p>
<b>2-26 Mécanismes pour demander des conseils et faire part de ses préoccupations</b>	<p><a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Encourager une conduite responsable – Entre nous : Bureau de l'ombudsman des employés (page 17)</p> <p><a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Relations avec les employés – Processus de résolution des plaintes des employés (page 55)</p> <p><a href="#">Ligne d'assistance en matière de conduite et d'éthique professionnelle TD</a>, gérée par un tiers indépendant</p>
<b>2-27 Respect des lois et des règlements</b>	<p>La TD ne déclare pas l'ensemble des cas de non-conformité à la loi ou à la réglementation. Toutefois, la TD fournit des renseignements quant aux principaux litiges dans son rapport annuel et dans les documents réglementaires déposés pertinents.</p> <p><a href="#">RA</a> : Note 26 : Provisions, passifs éventuels, engagements, garanties, actifs donnés en garantie et sûretés (page 237-238)</p>
<b>2-28 Associations de membres</b>	<p><a href="#">PAC</a> : Engagement avec les groupes sectoriels et les organismes du secteur public (pages 40 à 44)</p> <p><a href="#">Renseignements sur le Rapport sur la durabilité</a> : Engagement des parties prenantes à l'égard des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (pages 2 à 5)</p>
<b>Engagement des parties prenantes</b>	
<b>2-29 Approche à l'égard de l'engagement des parties prenantes</b>	<p><a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Mobilisation des parties prenantes et définition des facteurs ESG prioritaires pour la TD (page 15)</p> <p><a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : À l'écoute de nos parties prenantes (pages 64 à 65)</p> <p><a href="#">Renseignements sur le Rapport sur la durabilité</a> : Engagement des parties prenantes à l'égard des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (pages 2 à 5)</p>
<b>2-30 Conventions collectives</b>	<p>TD Assurance, Assurances générales compte depuis longtemps une unité de négociation d'environ 0,14% de notre effectif total, représenté par le syndicat des Teamsters dans un de nos établissements de Montréal.</p>

Élément d'information	Référence ou réponse
<b>GRI 3 : Facteurs importants de 2021</b>	
<b>3-1 Processus de détermination des facteurs importants</b>	<p><a href="#">Renseignements sur le Rapport sur la durabilité</a> : Détails sur le processus d'évaluation des facteurs pertinents à la TD (page 1)</p> <p><a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Mobilisation des parties prenantes et définition des facteurs ESG prioritaires pour la TD (page 15)</p>
<b>3-2 Liste des facteurs importants</b>	<p><a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Mobilisation des parties prenantes et définition des facteurs ESG prioritaires pour la TD (page 15)</p> <p>Les facteurs les plus importants pour la TD sont ceux énumérés dans les facteurs d'importance. Voir la réponse au point 3-3.</p> <p>Les facteurs importants de la TD s'alignent sur les lignes directrices GRI 3 suivantes : Facteurs importants de 2021; GRI 201 : Performance économique 2016; GRI 203 : Impacts économiques indirects 2016; GRI 205 : Lutte contre la corruption 2016; GRI 302 : Énergie 2016; GRI 305 : Émissions 2016; GRI 401 : Emploi 2016; GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018; GRI 404 : Formation et éducation 2016; GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016; GRI 413 : Collectivités locales 2016; GRI 417 : Commercialisation et étiquetage 2016; GRI 418 : Confidentialité des données des clients 2016</p>
<b>3-3 Gestion des facteurs importants</b>	<p>La TD traite de la nature, de l'incidence et de la gestion de ses facteurs importants dans tous les <a href="#">documents de rapport sur la durabilité</a> qu'elle publie. Voir les références ci-dessous pour chacun des facteurs importants de la TD</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Changements climatiques : <a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Changements climatiques (pages 42 à 43); <a href="#">PAC</a></li> <li>2. Santé et bien-être des collègues : <a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Accès à l'emploi (pages 49 à 56)</li> <li>3. Bien-être de la collectivité : <a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Parcours vers l'inclusion économique de la TD (pages 47 à 48); <a href="#">Rapport sur La promesse TD Prêts à agir</a></li> <li>4. Protection des consommateurs : <a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Responsabilité liée aux produits et services (page 28) et Expérience client (pages 26 à 27)</li> <li>5. Gouvernance d'entreprise : <a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Intégrité et gouvernance de l'entreprise (pages 17 à 20)</li> <li>6. Expérience client : <a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Expérience client (pages 26 à 27)</li> <li>7. Protection des renseignements personnels : <a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Sécurité des données et protection des renseignements personnels (pages 24 à 25)</li> <li>8. Sécurité des données : <a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Sécurité des données et protection des renseignements personnels (pages 24 à 25)</li> <li>9. Diversité, équité et inclusion : <a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Accès à l'emploi – Bâtir une entreprise diversifiée et inclusive (page 53); Aider à éliminer les obstacles à l'emploi par l'attraction de la main-d'œuvre, la formation et le perfectionnement des compétences (page 55); Encourager la diversité dans notre chaîne d'approvisionnement (page 56)</li> <li>10. Gouvernance environnementale et sociale et gestion du risque : <a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Gestion du risque environnemental et social (page 21) et Intégrité et gouvernance de l'entreprise (pages 17 à 20)</li> <li>11. Éthique et intégrité : <a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Intégrité et gouvernance de l'entreprise (pages 17 à 20)</li> <li>12. Accès aux services financiers et inclusion : <a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Accès aux services financiers (pages 57 à 61)</li> <li>13. Droits de la personne : <a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Intégrité et gouvernance de l'entreprise (pages 17 à 20); voir aussi les sections du rapport portant cette icône </li> <li>14. Finance durable : <a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Finance durable (pages 29 à 40)</li> <li>15. Recrutement, perfectionnement et fidélisation des talents : <a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Accès à l'emploi (pages 49 à 56)</li> </ol>

Élément d'information	Référence ou réponse
<b>Normes sur les facteurs GRI</b>	
<b>GRI 201 : Performance économique 2016</b>	
<b>201-2 Incidences financières et autres risques et occasions liés au changement climatique</b>	<p><a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Changements climatiques (pages 42 à 43)</p> <p><a href="#">Questionnaire du CDP portant sur les changements climatiques pour l'année 2023</a></p> <p><a href="#">Processus de gestion du risque environnemental et social</a></p> <p><a href="#">RA</a> : Risque environnemental et social (pages 85 et de 126 à 129)</p> <p><a href="#">PAC</a></p>
<b>GRI 203 : Impacts économiques indirects 2016</b>	
<b>203-1 Investissements dans les infrastructures et mécénat</b>	<p><a href="#">Rapport sur La promesse TD Prêts à agir</a> : Exemples d'initiatives financées par la TD dans le cadre de La promesse TD Prêts à agir</p> <p><a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Parcours vers l'inclusion économique de la TD (pages 47 à 48)</p> <p><a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Faits saillants sur la durabilité dans l'ensemble de nos secteurs d'activité – Services bancaires commerciaux et aux entreprises (page 7)</p> <p><a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Accès au logement (pages 62 à 63)</p> <p><a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Finance durable (pages 30 à 34)</p> <p><a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Nature et biodiversité – Mesures prises en 2023 (page 45)</p> <p><a href="#">Rapport de progrès vers une économie à faibles émissions de carbone du Groupe Banque TD</a></p> <p><a href="#">Obligations vertes TD (émises en 2021) : Utilisation du produit</a></p>
<b>203-2 Impacts économiques indirects considérables</b>	<p><a href="#">Rapport sur La promesse TD Prêts à agir</a> : Exemples d'initiatives financées par la TD dans le cadre de La promesse TD Prêts à agir</p> <p><a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Parcours vers l'inclusion économique de la TD (pages 47 à 48)</p> <p><a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Accès aux services financiers (pages 57 à 61)</p> <p><a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Accès à l'emploi – Favoriser la diversité dans notre chaîne d'approvisionnement (page 56)</p> <p><a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Éducation financière (page 96)</p>
<b>GRI 205 : Lutte contre la corruption 2016</b>	
<b>205-2 Communication et formation sur les politiques et procédures en matière de lutte contre la corruption</b>	<p><a href="#">Position en matière de lutte contre la corruption du Groupe Banque TD</a> : Programme de lutte contre le trafic d'influence et la corruption (voir les exigences en matière de formation)</p>

Élément d'information	Référence ou réponse
<b>GRI 302 : Énergie 2016</b>	
302-1 Consommation d'énergie de l'entreprise	<a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Consommation d'énergie (page 87); Notes sur les émissions de GES (page 86)
302-3 Intensité énergétique	<a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Consommation d'énergie (page 87)
302-4 Réduction de la consommation d'énergie	<a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Consommation d'énergie (page 87)
<b>GRI 305 : Émissions 2016</b>	
305-1 Émissions directes de GES (champ d'application 1)	<a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Émissions de gaz à effet de serre (pages 83 à 85); Notes sur les émissions de GES (page 86)
305-2 Émissions indirectes de GES (champ d'application 2)	<a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Émissions de gaz à effet de serre (pages 83 à 85); Notes sur les émissions de GES (page 86)
305-3 Autres émissions indirectes de GES (champ d'application 3)	<a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Émissions de gaz à effet de serre (pages 83 à 85); Notes sur les émissions de GES (page 86)
305-4 Intensité des émissions de GES	<a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Émissions de gaz à effet de serre (pages 83 à 85)
305-5 Réduction des émissions de GES	<a href="#">PAC</a> : Mesures et cibles (pages 60 à 89) <a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Émissions de gaz à effet de serre (pages 83 à 85) <a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Rendement de la TD par rapport aux objectifs (pages 11 à 12) <a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Changements climatiques (pages 42 à 43)
<b>GRI 401 : Emploi 2016</b>	
401-1 Recrutement de nouveaux employés et rotation du personnel	<a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Investir dans le talent (page 93) <a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Rotation du personnel (page 95)
401-2 Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel	<a href="#">Résumé des programmes d'avantages sociaux</a>
<b>GRI 403 : Santé et sécurité au travail 2018</b>	
403-9 Blessures liées au travail	<a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Santé et sécurité au travail (page 95) <a href="#">Sommaire de la politique nord-américaine sur la santé et la sécurité</a>

Élément d'information	Référence ou réponse
<b>GRI 404 : Formation et éducation 2016</b>	
404-1 Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	<a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Formation et perfectionnement à l'échelle mondiale (page 93)
404-2 Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	<a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Accès à l'emploi, Notre approche en pratique – Notre promesse aux collègues, Retombées et croissance (pages 50 à 53) <a href="#">Approche de la TD en matière de rémunération équitable</a> <a href="#">Approche de la TD en matière de transition d'emploi</a>
<b>GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016</b>	
405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés	<a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Accès à l'emploi – Nominations à des postes de direction, Diversité au sein du conseil, Diversité de l'effectif (pages 89 à 91) <a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Conseil d'administration de la TD (page 75) <a href="#">CP</a> : Candidats aux postes d'administrateurs (pages 15 à 27) <a href="#">CP</a> : Renforcer la diversité, l'équité et l'inclusion (pages 35 à 36)
405-2 Rapport entre le salaire de base et la rémunération des femmes et des hommes	<a href="#">Approche de la TD en matière de rémunération équitable</a>
<b>GRI 413 : Collectivités locales 2016</b>	
413-1 Activités impliquant la communauté locale, évaluation des impacts et programmes de développement	<p>Aux États-Unis, l'engagement communautaire, l'évaluation des impacts et les programmes de développement sont assujettis à la législation fédérale en vertu de la <i>Community Reinvestment Act</i>.</p> <p><a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Société – Accès à l'emploi, Accès aux services financiers et Accès au logement (pages 46 à 63)</p> <p><a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : À l'écoute de nos parties prenantes (pages 64 à 65)</p> <p><a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Mobilisation des parties prenantes et définition des facteurs ESG prioritaires pour la TD (page 15)</p> <p><a href="#">Rapport sur La promesse TD Prêts à agir</a> : Exemples d'initiatives financées par la TD dans le cadre de La promesse TD Prêts à agir</p> <p>Le modèle du LBG (anciennement le London Benchmarking Group) est une norme mondiale réputée pour la gestion et l'évaluation de l'investissement communautaire, ainsi que pour la production de rapports en la matière. En plus d'utiliser nos propres calculs, nous avons demandé à LBG Canada de calculer nos dons d'entreprise et d'évaluer nos données selon sa méthodologie. Cette approche permet de tenir compte de l'incidence globale de notre contribution financière dans les communautés.</p> <p><a href="#">Déclaration de vérification de LBG</a></p>
413-2 Activités ayant des conséquences négatives substantielles, réelles ou potentielles sur les collectivités locales	<a href="#">DRC</a> : Succursales ouvertes, déménagées ou fermées au Canada en 2023 (page 12)

Élément d'information	Référence ou réponse
<b>GRI 417 : Commercialisation et étiquetage 2016</b>	
<b>417-1 Exigences relatives à l'information sur les produits et services et l'étiquetage</b>	<p><a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Responsabilité liée aux produits et services (page 28)</p> <p><a href="#">À propos de la TD</a> : Description des produits et services par secteur d'activité</p> <p><a href="#">Codes de conduite et engagements envers le public</a></p> <p><a href="#">À nos clients</a></p> <p><a href="#">Comprendre la vente liée</a></p> <p><a href="#">Moyens mis en œuvre pour vous protéger (mesures de sécurité)</a></p> <p><a href="#">Politique de confidentialité de la TD</a></p> <p><a href="#">DRC</a> : Code des aînés (pages 17 et 18)</p>
<b>GRI 418 : Confidentialité des données des clients 2016</b>	
<b>418-1 Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes des données des clients</b>	<p><a href="#">Rapport sur la durabilité</a> : Sécurité des données et protection des renseignements personnels (page 78)</p>